

## URGENCES

### Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

### Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

### Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

### Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

### Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).  
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

## BOUSSE

### Pour une plus belle église



De nombreux paroissiens ont partagé un repas pour la rénovation de l'église. Photo RL

Le repas paroissial organisé par le conseil de fabrique a rencontré un vif succès avec la participation de plus de cent cinquante personnes à la salle des fêtes de Bousse. L'objectif premier de cette manifestation est, outre de passer un bon moment en toute convivialité, de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de travaux dans l'église Notre-Dame, en partenariat avec la municipalité, permettant ainsi la poursuite de la peinture intérieure et de sa charpente.

« Nous souhaitons ainsi préserver le patrimoine et l'embellir pour les générations à venir » s'est exprimé André Lefort, président du conseil de fabrique.

### Soirée dansante avec le Gym-club

Le Gym-club de Bousse organise une soirée dansante de la Saint-Valentin le samedi 16 février, à 20h30, à la salle des fêtes de Bousse. L'animation sera assurée par l'orchestre Cristal noir, et menu à 30 € (boissons non comprises).

Parking sous surveillance.

Renseignements : tél. 03 87 73 99 28.

### Assemblée générale des Donneurs de sang

L'association des Donneurs de sang bénévoles de Guénange-Bousse-Bertrange tiendra son assemblée générale à l'occasion de son 45<sup>e</sup> anniversaire le dimanche 17 février, à 11h, à la salle polyvalente de Bertrange.

Cette assemblée sera suivie d'un vin d'honneur et d'un repas dansant.

## BERTRANGE-IMELDANGE

### Carte de bus senior 65 ans et plus

En vue de la création ou du renouvellement pour l'année 2013 de la carte de transport 3e âge (Carte à Plus Senior), les personnes de 65 ans et plus non-imposables sur le revenu devront se présenter en mairie avant le 15 février avec l'avis de non imposition (impôts payables en 2012 sur les revenus 2012) pour bénéficier de la gratuité des transports.

Pour les personnes imposables, 50 % de réduction. Par la suite, il faudra se rendre à l'un des points de vente Citeline muni de sa carte de bus pour renouveler le droit à la gratuité. Il n'y a plus besoin de bon de validation pour recharger les cartes

### Assemblée générale de l'UNC

Les membres de l'association UNC de Bertrange se retrouveront ce dimanche, à 10h, pour l'assemblée générale des anciens combattants de l'UNC de Guénange-Bertrange, à la salle Voltaire de Guénange.

## NUMÉROS

### Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).

### Bertrange-Imeldange :

Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 71 58 31 60) ; jef. prof57310@free.fr

### Bettelainville-Luttange :

Chantal Laski (tél-fax. 03 82 83 96 55).

### Bousse :

Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

### Distroff, Metzervisse, Valmestroff :

Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

### Elzange :

Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

### Guénange :

Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

### Hombourg-Budange :

Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).

### Inglande :

Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

### Menskirch :

Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

### Metzervisse :

Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

### Rurange-lès-Thionville :

Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

### Saint-François-Lacroix, Volstroff :

F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).

### Stuckange :

Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

## GUÉNANGE

# Chantier République : coup de pouce pour l'emploi

Des personnes en situation d'éloignement de l'emploi, prioritairement de Guénange, seront recrutées pour participer au chantier République, c'est le principe de la convention qui vient d'être signée en mairie.

Des travaux sont engagés pour rénover totalement le quartier de la République. Il s'agit d'un chantier important qui va s'étaler sur quatre années et qui exige une étroite collaboration entre la municipalité et la société Batigère mais aussi avec de nombreux acteurs locaux.

À l'occasion de ces travaux, la société Batigère a souhaité développer un dispositif d'insertion par l'activité économique (nommée IAE) selon une démarche similaire à celle initiée par l'Anru dans les zones urbaines sensibles. Cette action vise à promouvoir l'emploi pour les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Les personnes recrutées seront prioritairement les personnes en situation d'éloignement de l'emploi et qui habitent dans le quartier de la République à Guénange. Il s'agit également de proposer aux entreprises des modalités de recrutement qui répondent à leurs besoins.

Une telle convention a donc été signée en mairie de Guénange entre Michel Ciesla, directeur général adjoint de Batigère-Sarel, Jean-Pierre La Vaullée, maire de Guénange, Jean-Claude Groborne, président de l'association intermédiaire Tremplin, Christian Koelsch, président de l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et Sébastien Coran, de l'entreprise Coran et



Les travaux du chantier quartier République exigent une collaboration étroite entre divers partenaires. Photo RL

Fils, en présence de plusieurs représentants des différentes parties concernées.

### Plusieurs partenaires associatifs

Pour mettre en place et accompagner la réalisation de ce dispositif, Batigère a mandaté l'Amli qui, pour en assurer la réussite, collaborera avec les

partenaires locaux, acteurs de l'emploi ou de l'insertion sociale et professionnelle.

Deux autres protocoles ont également été signés avec la CLCV, représentés par Daniel Malicet et Alain Stenou ; il s'agit dans ces cas d'accords techniques relatifs à l'amélioration du cadre de vie qui concernent l'installation de paraboles

collectives satellitaires, la restructuration qui concerne deux cent vingt-sept logements et la démolition qui concerne quarante logements. En installant ces paraboles, l'objectif affiché par M. Ciesla est d'en éviter la multiplication pour des questions d'esthétique mais aussi pour optimiser les travaux d'isolation prévus par la société.

## VOLSTROFF

# Les jeunes quilleurs déboulent

L'assemblée générale de l'école de quilles du CQR Volstroff s'est déroulée au siège du club, L'Auberge du bon accueil sous la présidence de Jean-Théo Jolival, et en présence de Gérard Weber, président du CQR seniors. « Une saison exceptionnelle pour les jeunes avec un titre de champion de Lorraine et une progression constante pour tous les autres joueurs » a fièrement lancé le président Jolival. Les comptes sont légèrement bénéficiaires et ont été adoptés à l'unanimité.

Le coach et président est revenu sur les performances de Mathieu Melchior (champion de Lorraine débutant), de Maxime Melchior à la progression fulgurante qui va lui permettre d'être incorporé en PR, les progrès d'Ethan Jolival Stein, de Reys Casny, et l'arrivée sous peu de Maëva Russo.

Le président a évoqué les objectifs pour 2013 : faire tout aussi bien sinon mieux vu l'expérience acquise et les progrès réalisés. Le maire, Hubert Ditsch, a félicité les jeunes, leurs dirigeants et éducateurs, avant de partager avec l'assemblée le verre de l'amitié sportive.

## ÉBERSVILLER

# Arboriculteurs : bilan et projets

Une trentaine d'adhérents a participé à l'assemblée générale des Arboriculteurs et Bouilleurs de cru d'Ebersviller-Férange et environs créée à l'automne 2011.



Membres du comité et adhérents regroupés dans la bonne humeur après les travaux de l'assemblée générale. Photo RL

Salutations, souhaits de bienvenue et vœux sont les ingrédients généralement servis à l'ouverture des assemblées générales en début d'année. Michel Nousse, président de l'association n'a pas manqué de respecter la règle avant d'entrer dans le vif du sujet.

En prélude, il a remercié toutes les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, ont œuvré au profit de l'association au cours de l'année écoulée, remerciements au travers desquels il a aussi mis l'accent sur l'aide précieuse et le savoir-faire des personnes suivantes :

Justin Bailly pour les travaux de menuiserie, Christophe Clausse pour l'électricité, Jackie Gruyer pour la plomberie,

Jean-Marie pour la sellerie et Sylvain Weil pour la fourniture de matériaux pour la confection du plafond.

Poursuivant son propos, avec clarté et conviction, il s'est attaché à mettre en exergue les buts poursuivis par l'association. Ils sont de trois ordres : permettre aux habitants de distiller, promouvoir la culture fruitière, apporter de l'humanisme afin de conforter l'amitié entre les adhérents.

Le président s'est plu à rappeler le bon déroulement de la dernière campagne de distillation, soulignant au passage les efforts faits par l'association au niveau de l'accueil et du conseil tant technique qu'administratif. Pour termi-

ner, il a révélé qu'il a été décidé d'acheter un deuxième alambic et que la commande groupée d'arbres a été un réel succès (147 unités).

Un bilan sans doute encore modeste mais encourageant après seulement un peu plus d'un an d'existence. Aussi l'association poursuivra-t-elle résolument son action.

À cet égard, l'agrandissement de la distillerie est prévu. Sont aussi prévus dans la foulée le carrelage du sol, le plafond suspendu, le crépisage des murs et la peinture. Sont programmés, en outre, des travaux de défrichage en vue de la création du verger pédagogique.

Enzo Terio, le trésorier, a donné lecture des comptes approuvés par les vérificateurs Michel Schoumacher et Pascal Meyer. La somme de 725,72 € est inscrite sur le compte courant et 844,29 € sur le livret.

Pour la campagne 2013-2014, le prix de la carte d'adhérent reste fixé à 15 € et la redevance d'occupation de la distillerie à 3 € de l'heure.

Le mot de la fin est revenu au maire qui a assuré l'association de l'aide de la commune notamment pour la mise en place du deuxième alambic et la création du verger.

La séance s'est terminée autour du verre de l'amitié.

## la somme

# 1 000

**ELZANGE.** — Un beau geste ! Dernièrement, Philippe Collin, directeur de la carrière souterraine de L'Anhydrite lorraine, est venu en mairie d'Elzange remettre au maire un chèque de 1 000 € pour les œuvres sociales de la commune, et ceci au nom d'Albertrolf Knauf, président directeur général. Cette société exploite, entre autres, depuis de nombreuses années, un gisement d'anhydrite dans une petite partie du sous-sol d'Elzange et des communes voisines. Le maire a chargé le responsable du site de remercier le P.-D.G., généreux donateur, et déclaré que ce don serait versé au modeste budget du Centre communal d'action sociale.

## À NOTER

### Bal de la Saint-Valentin

Guénange : le comité des fêtes de Guénange organise le repas dansant de la Saint-Valentin (exclusivement sur réservation), le samedi 23 février, salle Pablo-Neruda à partir de 20h30.

La soirée sera animée par l'orchestre de Jo Miller. Participation : 25 €.

**Renseignements complémentaires et réservations :**  
tél. 03 82 50 89 51  
ou 06 32 34 17 54.

### Acadanse en assemblée

Guénange : l'association Acadanse tiendra une assemblée générale extraordinaire le vendredi 15 février, à 9h30, au centre social Louise-Michel.

Les personnes qui souhaitent intégrer le conseil d'administration sont invitées à faire acte de candidature avant le 10 février à la permanence de l'association les lundis de 9h à 11h et mercredis de 14 à 17h à l'accueil du centre social.

## BUDING

### Nature et Patrimoine

L'Association Nature et Patrimoine de la Vallée de la Canner (ANPVC) se retrouve en assemblée générale ce samedi 9 février à 18h, dans la salle du périscolaire (derrière la mairie école en haut du village) et non salle du moulin-bas comme par le passé. Tous les amoureux de la nature, de la marche et surtout de la sauvegarde du patrimoine seront les bienvenus.

## RURANGE-LES-THONVILLE

### Association Sport Culture Loisirs

Le bal de la Saint-Valentin n'aura pas lieu cette année, au grand dam de l'association Sport Culture Loisirs. En effet, la salle polyvalente subit actuellement d'importants travaux. Les organisateurs reportent ce rendez-vous à l'année prochaine.

## SERVICES

### Loisirs

Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.

### Permanences

Metzervisse : du conciliateur de justice, de 9h30 à 11h, en mairie. Renseignements ou rendez-vous (tél. 03 82 56 81 71).

### Tous secteurs :

Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.